



Marine Le Pen



Emmanuel Macron

Finances publiques

Cadrage macro-économique

- Mettre en place un patriotisme économique renforcé : sortie de l'euro, nationalisations (sociétés d'autoroute, secteur bancaire...), plan de réindustrialisation associant l'État... [144 engagements présidentiels](#)
- Réaliser 60 milliards d'euros d'économies sur le quinquennat sur la fraude sociale et l'évasion fiscale, l'Union européenne, l'immigration, la délinquance... [144 engagements présidentiels](#)
- "Rendre 40 milliards d'euros aux Français" par la baisse des impôts des ménages (20 Md€) et par des mesures de pouvoir d'achat (20 Md€) [144 engagements présidentiels](#)

Cotisations/contributions

- Abaïsser les charges sociales des TPE-PME en fusionnant l'ensemble des dispositifs d'allégement des charges sociales de manière dégressive (le CICE serait transformé en allégement de charges et entrera dans le dispositif). Cet allégement de charges sera conditionné au maintien de l'emploi [144 engagements présidentiels](#)

- Réaliser 60 milliards d'euros d'économies sur le quinquennat, dont 25 Md€ sur les dépenses de l'État, 10 Md€ sur les collectivités et 25 Md€ sur la sphère sociale, avec pour objectif de rester sous les 3 % de déficit sur le quinquennat [Programme présidentiel](#)
- Lancer un plan d'investissements de 50 Md€ sur cinq ans pour développer la qualification des personnes, financer la transition écologique, développer le numérique et moderniser les services publics [Programme présidentiel](#)

Retraite

Réforme des retraites

- Fixer l'âge légal de la retraite à 60 ans avec 40 annuités de cotisation pour percevoir une retraite pleine
- Réformer le compte pénibilité, inapplicable dans sa forme actuelle. Remplacement par un nouveau dispositif reposant sur une évaluation personnalisée, effectuée par une médecine du travail qui sera reconstituée. La pénibilité constatée sera compensée par une majoration des annuités de retraite

- Mettre en place un système universel de retraite "où un euro cotisé donne les mêmes droits, quel que soit le moment où il a été versé, quel que soit le statut de celui qui a cotisé"
- Les cotisations aux régimes de base comme aux régimes complémentaires, qu'elles soient versées sur les bases de revenus ou acquises au titre de la solidarité seraient inscrites sur un compte individuel et revalorisées chaque année selon la croissance des salaires ;
- le total des droits accumulés serait converti au moment de la retraite en une pension, à l'aide d'un coefficient de conversion fonction de l'âge de départ et de l'année de naissance, afin de prendre en compte l'allongement de l'espérance de vie,
- les taux de cotisation pourront continuer à différer dans chaque régime, comme les conditions âge ;
- les avantages non contributifs sont conservés et intégrés au nouveau système
- Suspendre le compte pénibilité qui doit être adapté par branche. "Je veux une vraie concertation et une vraie négociation par branche pour le mettre en oeuvre de manière adaptée par branche."

Petites pensions

- Revaloriser le minimum vieillesse (ASPA) et le conditionner à la nationalité française ou à vingt ans de résidence en France [144 engagements présidentiels](#)
- Instaurer une prime de pouvoir d'achat (PPA) à destination des bas revenus et des petites retraites (pour les revenus jusqu'à 1 500 euros par mois), financée par une contribution sociale sur les importations de 3 % [144 engagements présidentiels](#)

- Porter le minimum vieillesse de 800 euros à plus de 900 euros [Programme présidentiel](#)



Marine Le Pen

Assurance maladie, santé

Accès financier aux soins et place des complémentaires santé

- Garantir la sécurité sociale pour tous les Français ainsi que le remboursement de l'ensemble des risques pris en charge par l'assurance maladie [144 engagements présidentiels](#)
- Supprimer l'Aide médicale d'Etat [144 engagements présidentiels](#)
- Instaurer pour les étrangers en situation régulière un délai de carence de 2 ans avant de pouvoir bénéficier des remboursements de l'assurance maladie [livret sécurité](#)
- Communiquer plus largement sur l'ACS et la CMU-C et lisser les effets de seuil dans l'attribution de la Puma et de la CMU-C [livret sécurité sociale](#)
- Exempter de franchises médicales les retraités aux ressources modestes et les patients souffrant d'une ALD [livret sécurité sociale](#)
- Mieux encadrer les organismes de protection complémentaire, en imposant plus de transparence sur l'utilisation des cotisations, et en instaurant une règle d'or sur les "frais de gestion" [livret sécurité sociale](#)
- Interdire aux complémentaires santé de faire de la publicité [Le débat, le 20 mars 2017](#)
- Abroger le plafonnement des remboursements par les organismes complémentaires [livret sécurité sociale](#)
- Reconnaître les téléconsultations au même titre que les consultations physiques [livret sécurité sociale](#)



Emmanuel Macron

- Travailler sur la pertinence des soins [Programme présidentiel](#)
- Fixer l'objectif de 100 % de prise en charge pour 2022 pour les lunettes, les prothèses dentaires et l'audition ; favoriser la concurrence, en instaurant trois contrats types que devront proposer assureurs et mutuelles pour garantir la transparence et faciliter les comparaisons [Programme présidentiel](#)
- Rétablir le remboursement à 100 % du traitement des formes sévères d'hypertension artérielle (HTA) [Programme présidentiel](#)
- Évaluer le dispositif du tiers payant pour mettre en place non pas un tiers payant "généralisé", mais "généralisable" [Programme présidentiel](#)
- Confier la gestion de la protection sociale des étudiants à la seule assurance maladie ([communiqué de presse du 25/03/2017](#))

Accès géographique aux soins et organisation du système de santé

- Relever le numerus clausus d'accès aux études de santé "pour éviter le recours massif aux médecins étrangers et permettre le remplacement des nombreux départs à la retraite prévus" [144 engagements présidentiels](#)
- Favoriser la coopération entre professionnels de santé, en reconnaissant les compétences spécifiques de chacun [144 engagements présidentiels](#)
- Lutter contre les déserts médicaux en instaurant un stage d'internat dans les zones concernées, en permettant aux médecins retraités d'y exercer avec des déductions de charges et en y développant les maisons de santé [144 engagements présidentiels](#)
- Maintenir au maximum les hôpitaux de proximité et augmenter les effectifs de la fonction publique hospitalière [144 engagements présidentiels](#)
- Relever le numerus clausus d'accès aux études de santé "pour éviter le recours massif aux médecins étrangers et permettre le remplacement des nombreux départs à la retraite prévus". Favoriser la coopération entre professionnels de santé, en reconnaissant les compétences spécifiques de chacun [144 engagements présidentiels](#)
- Lutter contre les déserts médicaux en instaurant un stage d'internat dans les zones concernées, en permettant aux médecins retraités d'y exercer avec des déductions de charges et en y développant les maisons de santé [144 engagements présidentiels](#)
- Créer un service de coordination entre les hôpitaux et la médecine de ville et revoir les GHT [livret sécurité sociale](#)

- Former davantage de praticiens pour lutter contre les déserts médicaux [Programme présidentiel](#)
- Doubler le nombre de maisons pluridisciplinaires de santé [Programme présidentiel](#)
- Déverrouiller la télémédecine en aidant financièrement les patients, les associations, les professionnels et les établissements à s'équiper en technologies numériques [Programme présidentiel](#)
- Soutenir les initiatives et les expérimentations des professionnels de santé afin de renforcer la coordination de soins [Programme présidentiel](#)
- Développer les pratiques avancées, afin que chacun puisse se concentrer "sur le cœur du système" et adapter les formations en santé [Programme présidentiel](#)

TRAVAILLEURS INDEPENDANTS**RSI**

- Crée un bouclier social pour les indépendants en leur proposant le choix de s'affilier au régime général ou de conserver la spécificité de leur régime après une refonte totale du « RSI » qui fonctionnera sur la base de l'auto-déclaration trimestrielle des revenus.

- Supprimer le RSI pour l'adosser au régime général.

Cotisations et prestations

- Réduire les cotisations sociales qui pèsent sur les indépendants (professions libérales, commerçants, artisans, agriculteurs...) : « 500 euros de moins par an pour un revenu de 3 000 euros nets par mois ».
- Supprimer les charges des micro-entreprises la première année et doubler les plafonds pour permettre à plus d'entreprises de bénéficier de cette mesure et du régime fiscal de la micro-entreprise. Permettre à tous les artisans et commerçants, chaque année, d'opter ou non, selon leur besoin, pour le régime fiscal de la micro-entreprise.



Marine Le Pen



Emmanuel Macron

Europe

Travail détaché

- Supprimer sur le territoire la directive "détachement des travailleurs" [144 engagements présidentiels](#)

- Limiter à un an la durée autorisée de séjour d'un travailleur détaché et redéfinir au niveau européen les règles du détachement [Programme présidentiel](#)

Droits sociaux

Pas de prise de position connue sur ce thème

- Exiger que soit mis en place un socle de droits sociaux européens, en définissant des standards minimums en matière de droits à la formation, de couverture santé, d'assurance chômage ou de salaire minimum (à des niveaux tenant compte de l'inégal développement des Etats membres) [Programme présidentiel](#)
- Exiger que soit intégré dans tous les accords commerciaux de l'UE un volet de coopération fiscale ainsi que des clauses sociales [Programme présidentiel](#)

Dialogue social

syndicats et IRP

- Fusionner des instances représentatives du personnel dans les entreprises comptant entre 50 et 300 salariés (hors représentation syndicale) [144 engagements présidentiels](#)
- Supprimer le monopole de représentativité des syndicats [144 engagements présidentiels](#)
- Mettre en place un contrôle "public" du financement des syndicats [144 engagements présidentiels](#)
- Réduire le nombre des obligations administratives liées au seuil social de 50 salariés [144 engagements présidentiels](#)

- Mettre en place, dans toutes les entreprises, une instance unique de représentation (CE, DP, CHSCT), sauf accord d'entreprise visant à maintenir les entreprises existantes [Conférence de presse du 2 mars 2017](#)
- Renforcer la formation des représentants des salariés [Conférence de presse du 2 mars 2017](#)
- Permettre à chaque salarié d'apporter des ressources financées par l'employeur au syndicat de son choix [Conférence de presse du 2 mars 2017](#)
- Encourager l'engagement syndical, la reconnaissance de celui-ci dans les carrières et lutter contre la discrimination syndicale [Conférence de presse du 2 mars 2017](#)

Code du travail et hiérarchie des normes

- Retirer la loi Travail du 8 août 2016 [144 engagements présidentiels](#)

- Redéfinir les rôles respectifs de la loi, de l'accord de branche et de l'accord d'entreprise ; les acteurs de la négociation collective seront renforcés [Conférence de presse du 2 mars 2017](#)
- Accorder la primauté aux accords d'entreprise sur les accords de branche, notamment sur les conditions de travail et les salaires; les branches ne devant intervenir qu'à défaut d'un accord d'entreprise [Conférence de presse du 2 mars 2017](#)
- Engager une démarche volontariste pour réduire fortement le nombre de branches (entre 50 et 100) à celles qui pourront pleinement participer à une politique de filières au-delà des métiers et des secteurs [Conférence de presse du 2 mars 2017](#)



Marine Le Pen



Emmanuel Macron

Logement

Objectifs de production et de rénovation

Lancer un grand plan d'aide à la construction et à la réhabilitation des logements.

Programme présidentiel

Ne pas fixer d'objectif global mais cibler les zones tendues : l'Île-de-France (avec 30 000 constructions annuelles), Paca (15 000) et la frontière suisse.

Lab Orpi du 28/11/2017

Redéfinir les zones tendues en fonction des enjeux d'emploi et d'infrastructures de transport.

Rénover au plan énergétique la moitié des "logements passoires" d'ici à 2022.

Interdire les logements énergivores à la location à partir de 2025.

Logement social

- Mobiliser le parc social pour "les publics qui en ont le plus besoin"
- Améliorer les conditions de rachat par les locataires de leur logement social pour atteindre 1 % du parc HLM vendu chaque année.
- Lancer un grand plan de construction de logements étudiants et revaloriser de 25 % les APL pour les jeunes jusqu'à 27 ans dès la première année du quinquennat.
- Faciliter l'accès à la propriété en renforçant les dispositifs de prêts aidés et en améliorant les conditions de rachat par les locataires de leur logement social pour parvenir à 1 % du parc HLM vendu chaque année.
- Réserver prioritairement aux Français l'attribution du logement social, sans effet rétroactif, et le mobiliser vers les publics qui en ont le plus besoin.

- Poursuivre la production de logements sociaux "au même niveau et au même rythme que ces dernières années", en "concentrant les aides de l'État sur les logements aux plus faibles loyers et dans les zones où la demande en logement social est la plus forte".
- Renforcer la mobilité dans le parc social "là où la demande est très forte".
- Maintien de la loi SRU qui, selon le candidat, "a accéléré l'accroissement de la construction de logements sociaux depuis 16 ans".
- Mobiliser les bailleurs sociaux pour créer au sein du parc social "des logements jeunes", accessibles sans dépôt de garantie, sans demande de caution et pour un bail non renouvelable (avec un objectif de 30 000 supplémentaires).
- Généraliser dans les zones tendues les systèmes de cotation, pour "plus de justice dans l'attribution".
- Mettre la priorité sur l'Île-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur où les besoins sont les plus importants.
- La construction de 80.000 logements pour les étudiants et les jeunes actifs.
- Faire la transparence sur l'attribution des logements sociaux.
- Mettre en place, pour l'attribution des logements sociaux un système de points, fondé sur des critères objectifs (taille de la famille, niveau des ressources, lieu de recherche).

Parc privé

Renforcer des dispositifs de prêts aidés.

Instaurer une "Protection-logement-jeunes" en lancant un plan de construction de logements étudiants et en revalorisant de 25 % les APL pour les jeunes jusqu'à 27 ans, et ce, dès la première année du quinquennat.

Programme présidentiel

Évaluer le dispositif d'encadrement des loyers avant de le supprimer ou de l'ajuster.

Expérimenter le bail mobilité professionnelle", conclu pour une période de trois mois à un an avec des droits plus restreints pour le locataire, qui viserait plus particulièrement les personnes en CDD, en période d'essai de CDI, ou encore les intermittents.

Construire 80 000 logements pour les jeunes (60 000 logements pour les étudiants et 20 000 logements pour les jeunes actifs).

Relancer le recensement des logements accessibles et/ou adaptés réalisé à l'initiative des communes.

Encourager toutes les formes d'habitat inclusif et partagé, et en particulier l'hébergement intergénérationnel.

Programme présidentiel



Marine **Le Pen**



Emmanuel **Macron**

Efficacité énergétique

Faire de l'isolation de l'habitat une "priorité budgétaire" du quinquennat.

Programme présidentiel

Engager un plan de rénovation des logements dans le but de supprimer "les passoires énergétiques" des propriétaires les plus précaires en 10 ans.

Proposer gratuitement aux propriétaires occupants en situation de précarité énergétique un audit.

Créer un fonds public pour la prise en charge des travaux des propriétaires les plus précaires, avec un remboursement lors de la vente du bien.

Programme présidentiel

Fiscalité du logement

- Baisser la taxe d'habitation pour les plus modestes et geler son augmentation.
- Réduire les droits de mutation de 10 %.

- Évaluer le dispositif Pinel avant de l'ajuster ou le supprimer.
- Exonérer d'ici à 2020 de taxe d'habitation les foyers fiscaux déclarant moins de 20 000 euros de revenus par an par part fiscale (80 % des Français).
- Abaisser les taux de DMTO
- Remplacer l'ISF par un "impôt sur la fortune immobilière".

Sécurisation des parcours résidentiels

Pérenniser les APL en supprimant la prise en compte du patrimoine dans leur calcul.

Revaloriser de 25 % les APL pour les jeunes jusqu'à 27 ans, et ce, dès la première année du quinquennat.

Programme présidentiel

Intégrer les APL dans un versement social unique.

Programme présidentiel

Aménagement

Politique de la ville

Rééquilibrer la politique de la ville vers les zones désertifiées et rurales.

Porter à 10 milliards d'euros le budget du NPNRU.

Réglementation

Simplifier les normes d'urbanisme et de construction.

Programme présidentiel

Ne pas créer de nouvelle norme pendant 5 ans. *Programme présidentiel*

Assouplir les règles de constructibilité et simplifier les règles d'urbanisme. *Lab Orpi du 28/11/2016*



Marine **Le Pen**



Emmanuel **Macron**

Environnement

- Mise en place d'un "protectionnisme agricole", fondé sur une baisse de la TVA pour les "produits français et paysans" et une taxation "lourde" des produits importés. Source : convention du 2/12/2016.
- Lutter contre l'écologie punitive, "aussi coûteuse qu'inutile". Source : convention du 2/12/2016.
- Lutter contre l'évasion fiscale pour préserver le modèle social en s'attaquant aux paradis fiscaux et en créant une taxe sur l'activité réalisée en France par les grands groupes et les profits qui auraient été détournés. Source : 144 engagements présidentiels, 5/02/2017.
- Poursuivre la coopération fiscale internationale. Source : 144 engagements présidentiels, 5/02/2017.

Urbanisme

- Vaste programme de rénovation énergétique des logements des particuliers, financé par un prêt à taux zéro de la Banque de France, dans le but de "stimuler les emplois" dans ce secteur.
- Faire de l'isolation de l'habitat une priorité budgétaire du quinquennat.
- Regrouper en un seul ministère l'aménagement du territoire, les transports et le logement.
- Rationaliser et simplifier les normes d'urbanisme et de construction afin de résorber les tensions sur le marché du logement.

- Intégrer le coût écologique dans le prix du carbone, en faisant monter en puissance la taxe carbone pour atteindre 100 euro/tCO₂ en 2030
- Une fiscalité environnementale européenne qui "valorise les comportements vertueux et permettrait d'alléger la fiscalité du travail
- En France, "une fiscalité plus incitative, notamment sur la pollution". "Ne pas modifier plusieurs fois un même impôt au cours d'un quinquennat."
- Mettre en place la convergence totale de la fiscalité entre le diesel et l'essence.
- Simplifier la fiscalité de l'épargne avec un taux de prélèvement unique de 30 % pour tous les produits financiers : ainsi "la stabilité retrouvée des règles du jeu favorisera la mobilisation des capitaux privés pour la transition écologique"

Energies

Bâtiments

- Faire de l'isolation de l'habitat une "priorité budgétaire" du quinquennat

- Plan d'investissement pour la rénovation thermique des bâtiments.
- Objectif de 500 000 rénovations énergétiques des logements par an, dont 200 000 passoires énergétiques : transformer le crédit d'impôt dédié en subvention immédiate, et rendre l'audit énergétique gratuit pour les ménages précaires vivant dans des passoires thermiques.
- "Via un fonds public doté de 4 milliards, nous financerons les travaux des propriétaires les plus précaires.
- "La rénovation de 50 millions de m² de bâtiments publics (environ 25 % du parc total) en 5 ans, pour un coût de 5 milliards au total, permettrait de réduire les factures d'énergie de 500 millions par an en fin de période.
- "Grand plan de rénovation des bâtiments publics, de l'Etat et des collectivités locales pour 4 milliards d'euros."

Energies renouvelables

- Pour "un service public de l'énergie, une entreprise EDF100% publique et une "politique de prêts publics massifs à EDF et à des entreprises associées pour le développement des énergies renouvelables, en particulier le bois, le solaire et l'éolien" afin de "se passer des énergies fossiles".
- Contre la privatisation des barrages hydroélectriques français.
- Décréter un moratoire immédiat sur l'éolien.

- "L'Etat est légitime pour accompagner la diversification de notre mix énergétique, afin de ne pas dépendre d'une seule technologie".
- "Décider d'une procédure d'exception afin d'accélérer la création de méthaniseurs et d'éoliennes."
- Tenir l'objectif de 32 % de renouvelables en 2030. Dès le début du quinquennat, annoncer la totalité du calendrier des appels d'offres pour 26 GW, soit l'équivalent de 6 réacteurs nucléaires, et garantir l'équivalent de 30 milliards d'investissements dans les renouvelables.
- Doubler la capacité du fonds de chaleur de l'Ademe, "qui accompagne d'ailleurs la transformation du monde agricole".



Marine Le Pen



Emmanuel Macron

REFORME TERRITORIALE

- Conserver trois niveaux d'administration (au lieu de six actuellement) : communes, départements et Etat.

- Supprimer au moins un quart des départements, "là où ils peuvent être rapprochés de l'une de nos grandes métropoles"

FISCALITÉ DES ENTREPRISES

- Créer un dispositif "Premier emploi" exonérant totalement de charges la première embauche des moins de 21 ans par une entreprise, pour un délai maximum de 2 ans.
- Abaisser les charges sociales des TPE-PME en fusionnant l'ensemble des dispositifs d'allègement des charges sociales de manière dégressive (le CICE sera transformé en allègement de charges).
- Maintenir le dispositif à taux réduit à 15 % de l'impôt sur les sociétés pour les TPE-PME et créer un taux intermédiaire à 24 % (au lieu de 33 %) pour les PME.

- Doubler les plafonds pour pouvoir bénéficier du régime fiscal de la microentreprise.
- Baisser les cotisations sociales employeurs de 6 points en remplacement du CICE, et jusqu'à 10 points au niveau du SMIC.
- Faire en sorte que les employeurs recourant exagérément aux contrats courts paient plus de charges.
- Permettre chaque année à tous les artisans et commerçants d'opter ou non, selon leurs besoins, pour le régime fiscal de la micro-entreprise.

SIMPLIFICATION

- Crée d'un guichet unique dédié (social, fiscal et administratif).
- Réduire le nombre des obligations administratives liées au seuil social de 50 salariés et fusionner les institutions représentatives du personnel entre 50 et 300 salariés (hors représentation syndicale) en une structure unique conservant les mêmes compétences.

- Crée sur Internet un nouveau service d'explication de la réglementation pour les entreprises.

APPRENTISSAGE/FORMATION

- Crée des filières professionnelles d'excellence s'adressant aux jeunes de 14 ans et remplaçant le collège unique.
- Développer les lycées professionnels ou technologiques dits de seconde chance pour les élèves sortis du système scolaire sans diplôme.
- L'un des 144 engagements de Marine Le Pen consiste à revaloriser le travail manuel à travers des filières professionnelles d'excellence (sur le modèle suisse), ce qui implique aussi de mettre un terme au collège unique, qui oblige les enfants à suivre un tronc commun jusqu'en 3e. Les portes de l'apprentissage seraient ouvertes aux élèves dès 14 ans.
- Autre projet : développer des lycées professionnels ou technologiques de la seconde chance sur tout le territoire pour les élèves sortis du système scolaire sans diplôme.

- Développer les périodes de pré-apprentissage et les filières en alternance dans tous les lycées professionnels.
- Impliquer les branches professionnelles dans la définition des programmes et l'organisation des formations.

Il veut quant à lui développer l'alternance dans tous les lycées professionnels.
Par ailleurs, contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation convergeraient, sans borne d'âge. Les rémunérations seraient unifiées, les aides et subventions transformées en une aide unique. Tous ces éléments seraient fonction de la taille de l'entreprise et du niveau de qualification de l'apprenti.
Pour être plus en phase avec les entreprises et leurs besoins, les branches seraient associées à la définition des programmes et à l'organisation du temps de travail.
Par ailleurs, un "sas" de préparation à l'alternance serait mis en place à la fin du collège, pour s'assurer que les élèves, avant de se frotter aux réalités de l'entreprise, maîtrisent les savoirs de base.

MARCHES PUBLICS

Souhaite maintenir l'allotissement et la nécessité de réservé une part importante de la commande publique aux TPE-PME.

Est opposée aux appels d'offres européens, sa priorité étant de donner de l'activité aux entreprises françaises.

- Réservé l'accès aux marchés publics européens aux entreprises qui localisent au moins la moitié de leur production en Europe dans le cadre d'un Buy European Act.



Marine **Le Pen**



Emmanuel **Macron**

Architecture et Patrimoine

- Incrire dans la Constitution la défense et la promotion de notre patrimoine historique et culturel.
- Bâtir une loi de programmation du patrimoine pour permettre un meilleur soutien à l'entretien et à la préservation du patrimoine. Augmenter le budget alloué de 25 %.

Encadrement des loyers, loi ALUR

- Estime que ce n'est pas une solution de long terme et que cela risque de profiter aux plateformes ubérisées.
- Maintenir et évaluer l'encadrement des loyers.

ANRU Rénovation urbaine

- Rééquilibrer la politique de la ville vers les zones désertifiées et rurales.
- Lancer un grand Plan d'investissement de 50 milliards d'euros. Ce plan sur 5 ans sera mis au service des qualifications de tous les citoyens, de la transition écologique, de la révolution numérique, de la modernisation des services publics et de la rénovation urbaine.

ACCESIBILITÉ - ADAPTATION DES LOGEMENTS

- Accélérer la mise en conformité des ERP.
- Accompagner les collectivités locales pour qu'elles fournissent une solution d'accessibilité à leurs habitants et donner la priorité aux transports publics et accessibilité de la voirie.
- Demander aux bailleurs sociaux d'identifier les logements adaptés pour les personnes handicapées et les personnes vieillissantes de leur parc (logements en rez-de-chaussée accessibles sans marche depuis le trottoir par exemple) et rendre cette liste transparente.
- Demander aux bailleurs sociaux de proposer des solutions de relogement aux personnes handicapées et vieillissantes dont le logement social n'est plus adapté, ou bien faire des travaux dans ces logements (par exemple changer une baignoire en douche, adapter le mobilier de la cuisine,...).
- Poursuivre et amplifier les actions incitatives en faveur de l'accessibilité des cabinets médicaux, de la formation des médecins aux spécificités de l'examen de la personne handicapée. Poursuivre l'inventaire pour la revalorisation des actes longs.